

PROCÉDURES DE COURSE 2019

Dernière mise à jour : 12 avril 2019 – **amendement fait le 16 avril 2019**

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	1-2	22. Position de départ : voiture empruntée	7
SECTION 1 : GÉNÉRALITÉS D'AVANT-COURSE		23. Deux voitures	7
1. Admission dans les puits	3	24. Une seule qualification	7
2. Procédure d'accès aux puits	3	25. Ponctualité sur la fausse-grille	7
3. Licences	3	26. Présentation des pilotes	8
4. Annulation de la licence	3	27. Pit Lane (au centre de la piste)	8
AVIS IMPORTANT : ALCOOL	3	28. Position de départ imposée	8
5. Enfants dans les puits	3	29. Voiture de tête (Pace Car) et départ de la course ...	9
6. Vitesse dans les puits	4	30. Redépart, suite à un arrêt de course	9
7. Stationnement.....	4	31. Réparations sur la piste	9
8. Inscription des voitures et pilotes	4	32. Les drapeaux	9
9. Ouverture des puits et pratiques	4	33. Dérapage	11
10. Marquage et transpondeurs	4	34A. Accident	11
11. Les temps	5	34B. Voiture immobilisée durant la course	11
12. Balances	5	35. Reposition des voitures et respect du meneur	11
13. Inspection sommaire des voitures	5	36. Qui doit concéder?	11
14. Réunion des pilotes	5	37. Retardataire	12
15. Réparations et stationnement, zones asphaltées ...	5	37A. Lucky Dog	12
16. Pratiques privées ou en groupe	6	38. Conduite dangereuse	12
SECTION 2 : PROCÉDURES DE DÉROULEMENT DE COURSE		39. File de redépart	12
17. Participation à une catégorie	6	40. Tour crédité	12
AVIS IMPORTANT : TOLÉRANCE 0	6	41. tour du vainqueur et photo	12
18. Communications / Raceivers	6	42. Système de points Autodrome St-Eustache	12
19. Courses préliminaires et/ou qualifications	6	43. Système de points NASCAR	13
20. Position de départ des préliminaires	6	44. Contestation de points	13
21. Position de départ de la finale	6	45. Accès interdit (important)	13

SECTION 3 : PROCÉDURES D'APRÈS COURSE	
46. Balances	13
47. Inspection et vérifications	13
48. Décision	14
49. Voiture illégale pénalités	14
50. Délai	14
51. Visiteurs	14
52. Résultat, protêts et dépôt requis	14
53. Résultat de course	15
54. Protêt : dépôt requis	15
55. Qui assiste au protêt?	15
56. Où se déroule de protêt?	15
57. Argent du protêt	15
58. Refus d'inspection	15

59. Annulation et déroulement de protêt	16
AUTRES GÉNÉRALITÉS	
60. Discipline et comportement	16
61. Bataille et caution	16
62. Argent des cautions	16
63. Couvre-feu	16
64. Espace commanditaire	16
64A. Espace écussons des commanditaires	16
65. Bourses et trophées	16
66. Fond de points	17
66A. Recrue de l'année	17
67. Courses de style « Touring »	17
68. En cas d'incertitude ou litige	17

PROCÉDURES DE COURSE 2019

SECTION 1:

GÉNÉRALITÉS D'AVANT-COURSE

1- ADMISSION DANS LES PUITES

L'admission dans les puits est accessible aux détenteurs des bracelets permettant d'accéder dans les puits pour la journée de la course. Les équipes doivent en tout temps laisser un passage pour faciliter l'accès aux personnes autorisées (employés, véhicules de service, etc.) Une seule rangée autorisée du côté droit du chemin d'accès. Les rangées supplémentaires doivent se stationner à droite de la première rangée, ou de l'autre côté, dans les 2 cas dans la partie gazonnée.

2- PROCÉDURE D'ACCÈS AUX PUITES

Pour accélérer la procédure d'inscription aux puits sans bloquer les accès, les procédures sont les suivantes :

- A) Stationnement des véhicules le long de la route d'accès de façon à *ne pas bloquer le passage*
- B) Acquitter le montant d'admission pour la section « PUITES » pour recevoir le bracelet requis
- C) Signer la formule de renonciation
- D) Le pilote doit s'identifier au guichet de l'admission afin de recevoir un bracelet pilote (**la carte de pilote est obligatoire et le pilote doit la présenter**, il est important de toujours l'avoir sur soi). Dans le cas où le pilote ne présente pas sa licence à l'accréditation celui-ci ne sera pas éligible à la bourse de sa catégorie. Pour la division Mini-Stock, si le pilote ne présente pas sa licence, il ne sera pas compilé dans les résultats de course et championnat.

3- LICENCES

Seuls les pilotes doivent être détenteur d'une licence NASCAR ou AUTODROME ST-EUSTACHE pour piloter une voiture de course à l'ASE.

4- ANNULATION DE LA LICENCE

La licence de pilote n'est pas transférable. Toute carte qui sera présentée au contrôleur par une autre personne que le détenteur sera *saisi et annulé* sur le champ. Il en est de même pour toute personne qui sera prise à consommer des boissons ou substances prohibées dans les puits de ravitaillement.

AVIS IMPORTANT

L'AUTODROME ST-EUSTACHE étant détenteur d'un permis de la S.A.Q., **IL EST FORMELLEMENT INTERDIT PAR LA LOI D'INTRODUIRE QUELQUE BOISSON ALCOOLISÉE QUE CE SOIT SUR LE SITE DE L'AUTODROME ST-EUSTACHE, SOUS PEINE DE SANCTION SÉVÈRE ET/OU MISE À L'AMENDE PAR LA SOCIÉTÉE DES ALCOOLS DU QUÉBEC.**

5- ENFANTS DANS LES PUITES

Les parents desdits enfants devront signer une formule de renonciation. Les enfants admis dans les puits le sont aux conditions des adultes. C'est-à-dire qu'ils doivent remplir les mêmes conditions qu'un adulte en regard du prix d'admission. Tout enfant laissé à lui-même et sans surveillance dans les puits sera raccompagné à l'entrée des puits. AUCUN ENFANT N'EST AUTORISÉ À CIRCULER AUTREMENT QU'À PIED ET ACCOMPAGNÉ DANS LES PUITES. (Aucun vélo, bicyclette, trottinette, véhicule moteur ou autre. Applicable à tous, incluant les enfants des équipes visiteuses). Ce n'est pas la place pour apprendre aux enfants à conduire.

6- VITESSE DANS LES PUITES

Pour toute manœuvre jugée dangereuse (la vitesse dans les puits est de 10 km/h maximum), seulement un (1) avertissement sera donné par un officiel au fautif ainsi qu'à son chef d'équipe par l'entremise du directeur de course. Advenant récidive par la même personne lors d'un même programme, une amende de 250.00\$ sera appliquée à l'équipe à qui appartient cette voiture. Si pendant la saison une deuxième situation par un ou des membres de cette même équipe se produisait, une sanction monétaire supérieure à la première (+250\$) s'appliquerait et une suspension de l'équipier et/ou de l'équipe sera considérée.

Tout véhicule motorisé servant au déplacement des équipes dans les puits devra être identifié au numéro de son équipe de course **et à l'usage des équipiers seulement pour fin de course. AUCUNE mini-moto (pocket bike) n'est autorisée à circuler dans les puits durant les programmes de courses.**

7- STATIONNEMENT

La première équipe toute catégorie confondue arrivée avec sa remorque aura le premier droit de regard sur le choix de sa place. AUCUNE RÉSERVATION DE PLACE NE POURRA ÊTRE FAITE PAR UN ÉQUIPIER SEUL EN ATTENTE DE SA REMORQUE. La direction respectera toute entente discutée et acceptée par tous les pilotes d'une classe donnée sur leur positionnement dans l'endroit qui leur est attribué dans les puits. Chaque catégorie a sa section assignée dans les puits pour le stationnement des voitures de course. Le contrôleur des puits rapportera tous les délinquants qui seront mis à une amende de \$100. Chaque pilote devra enregistrer 2 véhicules qui feront partis de son équipe afin d'avoir accès au stationnement désigné dans les puits gratuitement. Tout autre véhicule devra payer afin d'avoir accès au stationnement désigné dans les puits. **LES VOITURES PRIVÉES doivent être stationnées aux endroits désignés, aucune dans les enclos des équipes, sauf celles qui remorquent les voitures de course. Aucune voiture privée, moto, 4 roues, cart de golf non-autorisé ne doit circuler dans les puits. SI VOS ÉQUIPIERS N'ONT PAS BESOIN DE STATIONNER DANS LES PUITES, IL EST PRÉFÉRABLE DE STATIONNER À L'ENTRÉE EN AVANT.**

8- INSCRIPTION DES VOITURES et PILOTES

Toutes les voitures doivent arborer les autocollants d'inspection AVANT d'être inscrites au programme de la journée dans leurs divisions respectives. Les inscriptions se prennent à compter de l'ouverture des puits et jusqu'au début de la qualification de la catégorie. Les voitures non-inscrites au moment de la fin de la période d'inscription perdent leur droit à la pige de position de départ de la qualification et doivent partir en arrière des qualifications et doivent quand même arborer lesdits autocollants. Le pilote qui pilotera la voiture devra avoir son nom inscrit sur la fiche d'inscription. **Tout pilote qui en remplacera un autre sans en avoir avisé la direction sera disqualifié.** Seul le pilote de la voiture pourra faire l'inscription de sa voiture, passer l'inspection d'avant course et signer le formulaire « waiver » (décharge) de NASCAR pour les pilotes des divisions I, II, III. Pour la division I, l'inscription, la signature du waiver NASCAR, pige de position de départ et de pneu se feront lors de la réunion de pilote NSLO au Bistro du 2^e étage une heure avant l'ouverture des puits. **Il est obligatoire d'avoir son auto-collant d'inspection avant de prendre part aux pratiques et ce, pour toutes les classes, à moins d'avis contraire. Les contrevenants partiront à l'arrière lors de leur qualification.**

9- OUVERTURE DES PUITES et PRATIQUES

À moins d'avis contraire, les puits, pour un programme régulier ouvrent à 17h00 lors des événements tenus en soirée, à 9h00 pour les événements en matinée (le jour). Essais en groupe avant chaque programme de course selon l'horaire établie pour la journée en cours. Lors d'événements spéciaux ou de tout changement d'horaire, l'heure d'ouverture des puits pour ces occasions spécifiques sera annoncée d'avance.

10- MARQUAGE et TRANSPONDEURS

Le transpondeur est obligatoire pour les divisions I, II, III NASCAR et Mini-Stock. Le

transpondeur pour Mini-Stock sera sur location seulement au coût de \$10 par événement, si une voiture Mini-Stock n'a pas de transpondeur elle ne sera pas compilée dans les résultats de course et championnat. Les équipes des divisions I, II, III de NASCAR sont responsables d'avoir leur propre transpondeur.

- A) Le positionnement et le fonctionnement ainsi que la fixation à l'auto du transpondeur sera la responsabilité de l'équipe, toutes classes confondues. Le tout en fonction des directives et règlementations de chaque classe.
- B) Advenant le non fonctionnement ou l'absence de transpondeur, la direction ne pourra être tenu responsable d'erreur de positionnement en fonction du résultat final autant en qualification qu'en finale.
- C) La fixation à l'auto sera la responsabilité de l'équipe. Le tout en fonction des directives et règlementation de chaque classe.
- D) Le transpondeur doit être compatible avec le système de comptage de la piste et sera la responsabilité de l'équipe, toutes classes confondues.
- E) Advenant la non utilisation de transpondeur, l'équipe fautive devra obligatoirement en faire l'achat ou location avant le prochain programme.

11- LES TEMPS

Les temps seront affichés au garage technique à un endroit approprié quand ils seront disponibles. Vous pouvez télécharger l'application Mylaps gratuitement sur votre cellulaire ou autre et suivre en temps réel.

12- BALANCES

Accès aux balances avant le programme de course selon l'horaire de la journée. L'accès aux balances est aussi **un privilège**. C'est le préposé aux balances qui dirige les opérations et on doit suivre ses directives. Tout pilote ou équipier de celui-ci qui se montrera irrespectueux ou impoli perdra son privilège d'accès aux balances et devra s'organiser par ses propres moyens pour que sa voiture soit conforme lors de la pesée d'après-course.

13- INSPECTION SOMMAIRE DES VOITURES

À moins d'avis contraire de la direction, toutes les voitures doivent arborer l'autocollant d'inspection sommaire de l'inspecteur technique attitré à leur division pour avoir accès à la piste que ce soit pour pratiquer ou compétitionner. Cette inspection a pour but de vérifier visuellement et sommairement les voitures, surtout au niveau sécuritaire et pour tout autre item que la direction aura demandé à l'inspecteur de vérifier avant les compétitions. L'inspecteur pourra, selon son bon jugement interdire l'accès à la piste à toute voiture jugée non-sécuritaire ou non conforme à la réglementation. Il pourra aussi autoriser, moyennant une pénalité de poids, à un pilote non conforme pour anomalie mineure à compétitionner avec un avis comportant un délai pour se conformer.

14- RÉUNION DES PILOTES

Suite à la prise de présence du directeur de course, si un pilote est absent, il partira dernier dans sa qualification. Après plusieurs récidives, le directeur de course pourra faire partir le pilote récidiviste à l'arrière de sa finale.

Cette réunion est informelle et non un panel de discussion. Toute personne qui se montrera irrespectueuse et dérangera les participants à cette réunion sera expulsée avec risque de pénalité pour l'équipe à laquelle il fait partie. Seul le pilote de l'équipe a le droit de parole pour poser des questions lors de cette réunion.

15- RÉPARATIONS ET STATIONNEMENT, ZONES ASPHALTÉES

Stationnement strictement interdit entre les Sportsman et le long du muret de ciment. Les équipes effectuant des réparations dans des endroits asphaltés doivent obligatoirement être munies de crics (jacks) et pattes munies de bases en acier pour éviter d'endommager le pavé. **Tout dégât d'huile (ou autre liquide) sur le pavé doit**

être signalé aux préposés, recouvert d'absorbant et nettoyé. Sanctions très sévères aux contrevenants. Lors de programmes spéciaux où des séries sont invitées, la direction décidera de l'endroit de stationnement des classes ou séries participant à l'événement.

16- PRATIQUES PRIVÉES OU EN GROUPE

Des pratiques privées peuvent être organisées en louant la piste selon disponibilité. On peut s'informer de la disponibilité du site en appelant 450-472-6222 de 9h à 17h du lundi au vendredi. En semaine, les pratiques semi-privées avec un maximum de 6 voitures en piste sont disponibles. Un bloc de 3 heures coûte 250\$ par voiture. Ces blocs sont utilisables selon la disponibilité de la piste les Lundi, Mardi et Mercredi. Tout autre arrangement doit être approuvé par la direction.

SECTION 2:

PROCÉDURES DE DÉROULEMENT DE COURSE

17- PARTICIPATION À UNE CATÉGORIE

Une voiture ne peut participer à des compétitions dans plus d'une catégorie au cours d'un même programme, à moins d'y être invitée par la direction.

Les pilotes participant à plus d'une catégorie devront acquitter les tarifs d'inscriptions requis et être en possession des licences requises pour les voitures inscrites.

Le pilote devra en aviser le directeur de course lors de la réunion des pilotes.

AVIS IMPORTANT

TOLÉRANCE 0 POUR TOUTE CONSOMMATION D'ALCOOL ET D'UTILISATION DE TOUTE FORME DE DROGUE POUR PILOTE ET SPOTTER QUI SERA PRIS EN DÉFAUT, LE PILOTE SERA AUTOMATIQUEMENT EXCLUS DE LA COMPÉTITION DE LA JOURNÉE.

18- COMMUNICATIONS / RECEIVERS

LE RECEIVER EST OBLIGATOIRE DANS TOUTES LES CLASSES. Le pilote avec un receiver non-fonctionnel ne pourra participer aux épreuves. La fréquence est : 454000.

19- COURSES PRÉLIMINAIRES ET/OU QUALIFICATIONS

Il est obligatoire à chaque voiture de participer aux courses de qualification pour obtenir sa place en finale. Toute voiture n'ayant pas participé aux courses préliminaires ou qualifications ne pourra participer à la finale, sauf, s'il reste des places, et à ce moment les voitures non qualifiées partiront à l'arrière du peloton. La direction se réserve le droit d'annuler les séances de qualifications ou de pratiques lors d'événement spéciaux ou alors que le temps ou l'horaire ne le permettra pas.

20- POSITION DE DÉPART DES PRÉLIMINAIRES ou QUALIFICATIONS ou Temps chronométrés

Les positions de départ des courses préliminaires seront à la pige pour toutes les catégories. Il est interdit d'interchanger sa position pigée avec un autre pilote. S'il y a 16 voitures et moins, on fait 2 qualifications. S'il y a entre 17 et 24 voitures, on fait 3 qualifications. S'il y a 25 voitures et plus, on fait 4 qualifications. Selon le tableau qui sera affiché au garage technique.

21- POSITION DE DÉPART DE LA FINALE

Selon le tableau qui sera affiché au garage technique pour toutes les catégories. Il est interdit d'interchanger sa position pigée avec un autre pilote. Dans le cas où il n'y aura pas de qualifications lors d'un programme pour des raisons atmosphériques ou toutes autres raisons, les positions de départ seront attribuées selon le format décidé par le directeur de course.

Pour toutes les catégories : TOP 3 DE CHAQUE QUALIFICATION ACCÈDENT DIRECTEMENT À LA FINALE. * Pour être éligible à la pige des 9 ou 12 premiers, le pilote doit avoir

participé aux 3 derniers programmes, sinon il va partir le dernier des 9 ou 12 qualifiés.

22- POSITION DE DÉPART : VOITURE EMPRUNTÉE ou MULET ou AVEC PILOTE DE REMPLACEMENT ou VISITEUR ou NOUVEAU PILOTE

Cinq possibilités :

- 1) Dans le cas de tout pilote utilisant une voiture empruntée
- 2) Dans le cas de toute voiture pilotée par un autre pilote qu'un pilote régulier enregistré sur le numéro sur la voiture
- 3) Dans le cas de toute voiture arborant le numéro régulier d'un autre
- 4) Dans le cas de tout pilote visiteur
- 5) Dans le cas de tout nouveau pilote

Dans ces cinq cas ci-dessus, le pilote doit partir à l'arrière du peloton pour la qualification. Il ne pourra cependant partir en finale à la position déterminée par le résultat de sa qualification. Il devra partir de la dernière position, lors de la finale.

CONDITIONS : Tout changement doit être fait dans les conditions suivantes :

- 1- **Voiture** : on peut emprunter une autre voiture LÉGALE de sa catégorie à condition que ce soit un pilote inscrit comme étant le pilote détenteur du numéro qui pilote la voiture empruntée. Dans le cas d'une finale, la voiture doit avoir participé à une qualification lors du même programme.
- 2- **Pilote** : on peut changer le pilote à condition que la voiture utilisée soit la voiture du pilote remplacé, et que le pilote remplaçant réponde aux exigences de l'article 3 ci-dessous.
- 3- Aucun pilote suspendu, ni de voiture portant le numéro d'un pilote suspendu ne peut prendre de départ, ni accumuler de points.

En résumé pour la catégorie Mini-Stock, pour qu'un numéro puisse enregistrer des points, il faut que, soit le pilote ou la voiture portant habituellement le numéro soit en piste. Les points vont au numéro inscrit sur la voiture à condition qu'une ou l'autre des conditions soit respectée.

Pour les catégories NASCAR, les points vont aux détenteurs de licence NASCAR.

IMPORTANT : En aucun temps un pilote ne peut compétitionner contre son équipe (ex. : mettre un chauffeur sur sa voiture régulière et courser contre celui-ci avec la voiture d'un autre pilote). Autrement dit, tout pilote qui en remplace un autre doit être un « agent libre » ne faisant partie d'aucune autre équipe.

INSCRIPTION SUR LE TABLEAU :

Les positions de départ inscrites sur le tableau deviennent définitives 10 minutes après leurs inscriptions par le ou la préposé(e). Toute erreur ou correction devra être signalée avant l'expiration de ce délai. Aucun changement de la ligne de départ ne sera accepté après ce délai ou sur la fausse grille. Il est donc important d'être présent lors de l'inscription des positions et de signaler toute erreur dans le délai requis.

23- DEUX VOITURES

EN AUCUN TEMPS IL N'EST PERMIS DE CHANGER DE VOITURE APRÈS LE DÉPLOIEMENT DU DRAPEAU VERT INITIAL (même s'il n'y a pas de tour de complété).

24- UNE SEULE QUALIFICATION

Il est interdit à une même voiture d'effectuer plus d'une qualification au cours d'un même programme. Dans le cas où une voiture se présenterait en retard pour une qualification, le pilote aura le choix de faire quand même la qualification et terminer avec des tours de retard, mais ne pourra pas participer dans une qualification autre que celle qui lui a été assignée.

25- PONCTUALITÉ SUR LA FAUSSE-GRILLE

Toutes les voitures devront être positionnées sur la fausse grille À LEUR POSITION avant le déploiement du drapeau blanc de la course précédente. Toute voiture arrivant après que le préposé aura officiellement constitué la grille de départ en comblant les places vides sera positionnée en arrière. Il n'est pas question non plus d'aller s'infiltrer dans le peloton sur la piste après que les voitures se seront engagées sur la piste à l'arrière de la voiture de tête.

Time trial : Toute voiture n'étant pas à sa place assignée pour effectuer ses temps chronométrés lorsque viendra le temps pour elle de se lancer en piste ne sera pas autorisée à partir en dernier et sera exclue de la séance.

26- PRÉSENTATION DES PILOTES

- a) Tous les moteurs doivent être arrêtés
- b) Les pilotes doivent avoir une tenue impeccable et se tenir droit du côté avant droit la voiture
- c) Les équipiers doivent être sur une ligne en arrière de la voiture
- d) Il est strictement interdit de mécaniser de quelque façon que ce soit sur la voiture
- e) Les voitures en retard doivent se positionner en arrière du peloton
- f) Un équipier doit se tenir dans la porte du pilote et signaler du bras quand ce dernier est attaché et prêt à partir
- g) Les pilotes attendent le signal de l'officiel pour démarrer les moteurs
- h) Toute voiture ne pouvant pas partir par ses propres moyens et qui devra être poussée pourra partir à sa position d'origine
- i) Les pilotes, lorsqu'on leur fait signe, doivent se suivre à la file indienne derrière la voiture de tête et attendre les instructions du signaleur (flagman)

27- PIT LANE (au centre de la piste)

- a) Les voitures doivent circuler à un maximum de 30 km/h dans le *pit lane* et ne JAMAIS dépasser la voiture de tête qui roule sur la piste même si vous êtes dans la ligne des puits
- b) Strictement interdit de s'engager sur la ligne des puits durant une course lorsque l'officiel à l'entrée de celle-ci (courbe #4) agite le drapeau rouge. Il est également interdit d'en sortir si l'officiel à la sortie (courbe #1) montre la pancarte « STOP » (pénalité d'un tour dans les deux cas)
- c) Aucun équipier, officiel, photographe, cameraman ou tout autre personne en shorts sur la ligne des puits. Il est également interdit de fumer dans cette section
- d) Un maximum de 5 équipiers, à part le pilote, peuvent accéder à la ligne des puits avec leur accréditation visible
- e) Tous les équipiers ayant accès à la ligne des puits doivent être détenteurs d'une carte HOT PIT
- f) Aucun équipier ne doit se trouver en avant du *guard rail* lorsque la voiture est en piste
- g) La prudence est de rigueur lors des ravitaillements d'essence ou autres travaux à effectuer sur le véhicule
- h) Les équipes doivent stationner à l'endroit qui leur est assigné par l'officiel. Dans le cas des équipes voulant stationner ensemble, les voitures se stationnent dans l'aire de celui qui part le plus loin du groupe
- i) La politesse est de rigueur et en aucun temps l'officiel ne tolérera des insultes de tout équipier dans le *pit lane* ou ailleurs sous peine de disqualification ou d'amende au pilote
- j) Aucun équipier ne doit traverser la piste sans en avoir eu l'autorisation d'un officiel sous peine de sanction sévère envers l'équipe fautive. Ceux qui traversent la piste à pieds doivent le faire dans la courbe #1 exclusivement. Sanction pour tout pilote dont un ou des équipiers s'aventureront sur la piste par la fausse grille
- k) Sanction pour toute voiture qui bloquera la ligne des puits en tout temps, y compris durant les courses des autres divisions

28- POSITION DE DÉPART ''IMPOSÉE''

Tout nouveau pilote dans une catégorie ou tout pilote inexpérimenté, ou tout pilote que

la direction jugera en "période de rodage" ou "sous observation" se verra apposer un autocollant jaune sur le pare-choc arrière de sa voiture indiquant au préposé que celui-ci doit partir en arrière, tant et aussi longtemps que la direction ne jugera pas bon d'enlever cet autocollant. Il sera strictement interdit à qui que ce soit d'autre qu'un officiel autorisé d'enlever cet autocollant d'après la voiture, sous peine de suspension.

29- VOITURE DE TÊTE (PACE CAR) ET DÉPART DE LA COURSE

a) Les deux voitures occupant la première ligne, derrière la voiture de tête, devront garder au moins deux longueurs derrière celle-ci tant et aussi longtemps qu'elle ne se sera pas retirée pour permettre le déploiement du drapeau vert. Tout pilote dépassant ou suivant la voiture de tête de trop près sera repositionnée à l'arrière ou sera pénalisé d'un tour à la fin de l'épreuve

b) Le départ se donne lorsque la première rangée de voiture atteint le début du mur intérieur dans la courbe #4

c) IL EST INTERDIT DE CHANGER DE LIGNE AVANT D'AVOIR FRANCHI LA LIGNE DU SIGNALEUR lors du déploiement du drapeau vert annonçant le DÉBUT DE LA COURSE SOUS PEINE D'ÊTRE PÉNALISÉ D'UNE POSITION (par voiture dépassée) EN FIN DE COURSE, ou s'il y a un arrêt de course (jaune) avant la fin de la course

d) Il est également défendu de dépasser avec deux roues à l'intérieur des lignes continues dans les courbes 1-2-3-4. Pénalité de deux positions par voiture dépassée au prochain drapeau jaune ou à la fin de la course. Advenant faute dans le but d'éviter un accident aucune sanction ne sera prise parce que nous repositionnerons les voitures sur le dernier tour fait sur le drapeau vert.

e) Toutes les courses complètes devront se terminer sur le drapeau vert. En cas de drapeau jaune après que le signaleur aura déployé le signal « 2 tours à faire » au leader D'UNE FINALE le redépart s'effectuera comme suit : VERT - BLANC - QUADRILLÉ. Lors du déploiement d'un drapeau jaune **après le déploiement du drapeau blanc** au meneur, la course se terminera sur les drapeaux jaune-quadriillé et le classement officiel de la fin de la course sera les positions lors du passage sous le drapeau blanc, à l'exception des voitures impliquées dans l'incident qui aura causé le drapeau jaune.

f) Les finales dont le temps de course limite établi sur l'horaire de la journée aura été atteint, ou après 23 heures dans tous les cas, le directeur de course ordonnera le déploiement des drapeaux signifiant les deux derniers tours de la course, peu importe le nombre de tours effectués.

30- RE DÉPART, SUITE À UN ARRÊT DE COURSE

Lors d'un nouveau départ suite à une neutralisation de la course (drapeau jaune ou rouge, la procédure est la même que celle mentionnée à l'art.30. (Il est obligatoire de rester en file double en accélérant jusqu'à la ligne du signaleur). Cependant la relance se donne aux cônes intérieurs entre la courbe #3 et #4.

31- RÉPARATIONS SUR LA PISTE

Il est interdit en tout temps à un pilote de descendre de voiture en piste (sauf en cas de feu) pour y effectuer des réparations durant le déroulement d'une course ou suite à un drapeau jaune (ou rouge). Il est également interdit à un officiel de toucher à une voiture durant une course ou un arrêt de course. Aucun équipier sur la piste pour aucune considération, et ce en tout temps. Sous peine d'amende, sanction et ou de suspension à l'équipe fautive.

32- LES DRAPEAUX

VERT : Donne le signal du départ de la course (ou de la reprise de celle-ci)

JAUNE : Signifie arrêt de course. À ce moment, tous les pilotes doivent garder leur position et **tout dépassement devient interdit sous peine de sanction**. Les voitures sont alors repositionnées selon les positions qu'elles occupaient à la fin du tour précédant le déploiement du drapeau jaune, à l'exception des voitures ayant occasionné ce drapeau jaune qui seront repositionnées en arrière. Lors des courses où les tours effectués pendant que le drapeau jaune est déployé comptent, il est recommandé aux voitures impliquées, qui le peuvent, de repartir le plus vite possible et d'aller rejoindre l'arrière du peloton avant que le peloton repasse devant elles, afin d'éviter de prendre un tour de retard. Lorsqu'une voiture rejoint les puits sur un drapeau jaune et qu'elle revient en piste sur le même drapeau jaune, elle ne perdra pas de tour.

ROUGE : Signifie DANGER, ARRÊT URGENT de la course. À ce moment toutes les voitures s'immobilisent au milieu de la piste pour laisser de l'espace intérieur et extérieur pour les services de sécurité, pompier et ambulance et attendent que les officiels leur signifient de repartir. Aucun pilote ne doit descendre de voiture sur la piste en tout temps, à moins d'y être autorisé. Advenant qu'une voiture ne soit pas en mesure de partir sur son pouvoir et qu'elle est sur la piste nous devons la pousser pour qu'elle puisse repartir sans la repositionner en arrière.

ROUGE « ENDURO » : Signifie DANGER, ARRÊT URGENT de la course. À ce moment toutes les voitures s'immobilisent sur place de façon sécuritaire et attendent que les officiels leur signifient de repartir. Dans le cas des Enduros, s'il n'y a pas d'Ambulance (et à cette seule condition) sur le circuit, il est permis aux pilotes qui le désirent d'aller dans les puits de ravitaillement à une vitesse maximum de 10km/h pour se ravitailler ou faire des réparations mécaniques de le faire moyennant une pénalité d'un tour.

NOIR : Consultation ou disqualification

Lorsque le drapeau noir est **POINTÉ**, c'est un **AVERTISSEMENT** de régulariser votre conduite.

Lorsque le drapeau noir est **DÉPLOYÉ** cela signifie que vous devez vous rapporter immédiatement au préposé à l'entrée des puits qui vous informera de la raison pour laquelle vous avez reçu ce drapeau noir.

Si c'est à la demande de votre équipe ou pour une anomalie apparente sur votre voiture, vous pourrez revenir en course **APRÈS AVOIR RÉGLÉ VOTRE PROBLÈME**. Dans le cas où une voiture ne peut revenir en piste, les tours effectués avant le drapeau noir seront alors comptabilisés.

Si le drapeau noir vous est déployé pour une **DISQUALIFICATION**, vous n'aurez pas le droit de revenir en piste et serez exclus des résultats.

Dès qu'un drapeau noir est signifié à un pilote les marqueurs (ou transpondeurs) cessent d'inscrire les tours effectués par celui-ci dès le passage suivant. Si le pilote refuse de quitter la piste après trois tours, il est DISQUALIFIÉ et complètement exclu des résultats. Autrement dit : les tours sur le NOIR ne comptent pas.

BLEU AVEC BARRE DIAGONALE JAUNE : Ce drapeau signifie que vous êtes sur le point d'être en retard d'un tour ou plus et que vous devez *obligatoirement* céder le passage au peloton de tête. "Céder le passage" signifie *rouler à l'intérieur de l'ovale et ne pas circuler* sur une autre voie sous risque de disqualification. Le retardataire qui se verra dépassé par sa gauche (intérieur) recevra le drapeau noir et sa course se verra terminée à ce moment. Le pilote signifié par le drapeau bleu sera reconnu comme responsable de tout incident avec une voiture roulant sur le tour des meneurs.

DRAPEAUX JAUNE ET BLANC CROISÉS signifient la mi-course

DRAPEAUX JAUNE ET BLANC PARALLÈLES : 2 tours à faire

DRAPEAU BLANC : un tour à faire

DRAPEAU QUADRILLÉ: Fin de la course, le premier à passer sous ce drapeau gagne la course

33- DÉRAPAGE

Tout pilote qui, après avoir dérapé, et qui, selon le jugement du directeur de course, occasionnera volontairement un arrêt de course se verra pénaliser d'un tour au *redépart* de cette course. En aucun temps une course sera arrêtée si le directeur de course juge la voiture non nuisible au déroulement de la course. Toute voiture qui occasionnera **3 arrêts de course dans la même** course sera automatiquement exclue de la course.

34A- ACCIDENT

Tout pilote impliqué dans un accident de course doit faire évaluer son état de santé par le service d'ambulance.

34B- VOITURE IMMOBILISÉE DURANT LA COURSE

Lors d'une neutralisation ou incident durant la course, le pilote doit demeurer en tout temps dans sa voiture et attendre l'intervention d'un officiel (sauf en cas de feu). Si le pilote débarque de sa voiture sur la piste sans autorisation et se donne en spectacle ou se dirige vers la voiture d'un autre pilote en piste, voici les sanctions :

- 1- Amende de \$250. Payable avant la prochaine course
- 2- Repositionné dernier de la course et sa course sera terminée
- 3- Sous probation pour le reste de la saison

35- REPOSITION DES VOITURES et RESPECT DU MENEUR

TOUTES les voitures impliquées dans un accident ou incident seront repositionnées à l'arrière du peloton s'il y a arrêt de course.

- Aucune protection pour le meneur si les voitures impliquées **sont côte-à-côte** au moment de l'impact (dans ce cas précis, les deux iront en arrière).
 - Dans le cas d'un acte jugé « *volontaire* » le coupable sera pénalisé et/ou disqualifié et la victime repositionnée à sa place.
 - Si le directeur de course juge le meneur comme responsable de l'incident (erreur de pilotage ou faute de sa part), les deux voitures seront repositionnées en arrière. Les voitures effectuant du blocage volontaire s'exposent également à des sanctions de la part du directeur de course. Dans le cas d'une flaque d'eau ou d'huile les voitures impliquées seront également repositionnées à leur place.
- Le repositionnement des voitures sera effectué selon leur position à la fin du tour précédent. La décision du directeur de course dans ce cas sera finale et sans appel.

36- QUI DOIT « CONCÉDER »?

À partir de la roue arrière (angle mort) vers l'arrière, c'est le pilote de derrière qui doit freiner à l'entrée des courbes ou tout autre rétrécissement de passage. Si le pilote qui dépasse est en avant des roues arrière celui de devant doit laisser la voie libre à son poursuivant.

Aucun *Bump and Pass* ne sera toléré. C'est-à-dire pousser pour prendre avantage d'une position. La voiture fautive sera repositionnée à l'arrière au prochain drapeau jaune ou à la fin de la course. Advenant le cas où les deux voitures se verraient impliquées pour le déploiement d'un drapeau jaune, les deux voitures seront repositionnées à l'arrière. Seulement un *Bump* d'avertissement sera toléré. C'est-à-dire qu'un pilote ferait sentir sa présence au pilote devant lui sans prendre avantage de sa position. Le pilote ayant reçu le *Bump* devra garder sa ligne de course au risque de se faire dépasser par son poursuivant. Le directeur de course pourra sanctionner le ou les pilotes exerçant un blocage jugé volontaire par une pénalité de position à la fin de l'épreuve à l'équipe fautive.

-CAS SPÉCIAL, LÉGENDES MODIFIÉES : Ces voitures n'étant pas munies de miroirs, **en cas de poussage par l'arrière** (ou angle mort) qui occasionnera un dérapage ou perte de position, la voiture qui a poussé sera repositionnée à l'arrière.

37- RETARDAIRE

À partir de la mi-course, au prochain drapeau jaune, les voitures « lappées » seront repositionnées en arrière.

37A- LUCKY DOG

(Applicable pour les catégories Sportsman, Sport Compacte et Légende modifiée) Le « Lucky dog » ou « free pass » est une procédure qui permet au meilleur des pilotes accusant un tour ou plus de retard de regagner un tour en cas de drapeau jaune, et ce, à tour de rôle parmi les « lappés ». **Lors de cette procédure, le signaleur signifie au récipiendaire de dépasser la voiture de tête par l'extérieur pour aller se positionner en arrière du peloton. Il est interdit aux pilotes de faire cette manœuvre avant d'en avoir reçu la directive du directeur de course.** À l'arrêt de course suivant, c'est un autre pilote qui bénéficie du « Lucky Dog ». Cette procédure ne s'applique pas à un pilote impliqué dans le drapeau jaune au cours duquel on applique cette procédure. Si le pilote ne prend pas son Luck Dog, il va au pilote suivant et à la prochaine neutralisation jaune il pourra en bénéficier.

38- CONDUITE DANGEREUSE

Tout pilote qui, dans l'esprit des officiels conduit sa voiture de façon dangereuse dans le but de pousser, bloquer, causer de l'interférence, ou pour toute autre raison sera averti par le signaleur. S'il persiste, le drapeau noir lui sera signifié au tour suivant.

39- FILE DE REDÉPART

Dans le but d'accroître l'action lors d'un nouveau départ, suite à un arrêt de course, sauf avis contraire du directeur de course, les voitures seront repositionnées en file double. En tout temps cependant, le directeur de course, selon l'allure et le déroulement de la course, pourra imposer des re-départs à la file indienne, s'il y a trop de "casse" lors d'une finale ou d'une qualification.

Les voitures en retard d'un tour et plus (*lappées*) seront repositionnées à leurs positions réelles, lors des re-départs de finales s'il reste plus de **15 tours** à faire dans la course. À compter de **15 tours et moins à faire**, les voitures accusant un tour et plus de retard seront repositionnées à l'arrière des voitures sur le tour du meneur.

40- TOUR CRÉDITÉ

Le début de la course et de chaque tour se trouve à la ligne sous le signaleur. En conséquence le premier tour crédité à une voiture qui s'engage sur la piste (dans la courbe 2) le sera à son 2^e passage sous le signaleur.

41- TOUR DU VAINQUEUR ET PHOTO

Le pilote déclaré (non officiellement) vainqueur à la fin d'une épreuve devra faire un tour complet d'honneur en arborant le drapeau quadrillé, pour ensuite se faire photographier.

42- SYSTÈME DE POINTS AUTODROME ST-EUSTACHE

Qualifications et/ou temps chronométrés: 10 points en descendant d'un point par position, les derniers ont tous un point. (Applicable aux Mini-Stock seulement).

Finale : 2 POINTS pour la **dernière** position. Augmentation de 2 points par position jusqu'à la première position. Un boni de 5 points sera attribué au gagnant de la finale. (Applicable aux Mini-Stock seulement).

Suite à une inspection de la voiture, si le pilote est pénalisé, il se verra attribuer les points de la dernière position soit 2 points en rouge.

43- SYSTÈME DE POINTS NASCAR

Qualifications et/ou temps chronométrés : Aucun point attribué aux qualifications pour les divisions NASCAR

Finale: Le pilote devra avoir fait sa qualification pour obtenir les points en finale (sauf à l'exception d'un incident ou d'un bris mécanique lors des pratiques, le pilote devra en aviser le directeur de courses). Le système de point NASCAR est basé sur un total de **16** voitures soit un maximum de **32** points pour le premier (plus son boni), 2 points par position en descendant jusqu'à concurrence de 2 points pour les dernières positions s'il y a plus de 16 voitures.

BONI : Le vainqueur se voit attribuer un boni de 4 points si sa position de départ dans la finale est de 9^e et plus, ou un boni de 2 points si sa position de départ dans la finale est de 5^e à 8^e et aucun point boni si sa position de départ dans la finale est de 1^{er} à 4^e.

Suite à une inspection de la voiture, si le pilote est pénalisé, il se verra attribuer les points de la dernière position soit 2 points en rouge.

44- CONTESTATION DE POINTS

Si des inspections d'après courses sont en cours, les résultats d'après courses sont non-officiels. Les résultats officiels sortent le mercredi.

45- ACCÈS INTERDIT (IMPORTANT)

La tour de contrôle, durant le déroulement des courses, et en tout temps dans le salon V.I.P., les restaurants et endroits où se trouvent le public et les commanditaires invités ne sont pas des endroits pour contester le déroulement du programme de course ou les décisions des officiels. Tout pilote ou membre de son équipe qui viendra se donner en spectacle à ces endroits, ou au pied de la tour du signaleur sera automatiquement disqualifié.

SECTION 3:

PROCÉDURES D'APRÈS COURSE

46- BALANCES

Le gagnant de chaque qualification, ou les pilotes désignés à la réunion des pilotes pour une séance de temps chronométrés devront se rendre directement aux balances immédiatement après la course. Les 5 premiers de chaque finale devront se rendre directement aux balances immédiatement après la prise de photos officielles.

Disqualification de tout pilote contrevenant à cet item. Lorsqu'il y a une présentation spéciale avant et après une épreuve principale, il est interdit à tout équipier d'ouvrir le capot de la voiture ou de toucher à quoi que ce soit sur la voiture tant et aussi longtemps qu'elle n'est pas arrivée au point d'inspection, sous peine de disqualification. En tout temps, les lectures des balances de l'Autodrome seront les seules reconnues comme officielles. Tolérance selon le règlement propre à chaque division.

47- INSPECTION ET VÉRIFICATIONS

La direction se réserve le droit d'inspecter n'importe quelle voiture de son choix à l'issue d'un programme de course, même si celle-ci n'est pas protestée ou n'a pas terminé dans les 5 premières positions. Celle-ci devra être disponible pour inspection dans un délai de 20 minutes après la finale de sa catégorie. En cas de refus, la voiture sera disqualifiée. Cette voiture devra se soumettre à l'inspection demandée avant de recompétitionner à nouveau. Tout démantèlement mécanique doit s'effectuer dans le garage. Aucune personne autre que les officiels autorisés et 3 équipiers incluant le pilote des voitures inspectées ne sont autorisées à franchir les limites des sites d'inspections extérieurs et de pénétrer à l'intérieur du garage lors des inspections

techniques. Les personnes indésirables et celles qui interpellent les officiels de façon inappropriée seront expulsées de la zone d'inspection ou des puits par la sécurité sans aucun préavis. AUCUNE BOISSON ALCOOLISÉE ET AUCUNE PERSONNE EN ÉTAT D'ÉBRIÉTÉ NE SERONT TOLÉRÉES DANS LA ZONE D'INSPECTION INTÉRIEUR OU EXTÉRIEUR.

47A- Dans le cas où l'organisation fait faire des vérifications externes (ex : dynamomètre) et que l'équipe est reconnue fautive, tous les frais encourus de cette inspection seront la responsabilité de l'équipe et payables avant la récupération des dites pièces.

48- DÉCISION

Le travail de l'inspecteur est de **soumettre un rapport d'inspection** accompagné de ses commentaires et d'un comparatif au règlement sur l'inspection des voitures au pilote concerné et au directeur des opérations de courses de l'ASE, qui après vérifications et consultations, si nécessaires, auprès d'experts indépendants statuera sur la légalité de la voiture, le tout sur-le-champ ou dans un délai maximum de 5 jours ouvrables. Dans le cas du délai de 5 jours ouvrables, l'équipe impliquée devra de son côté, au cours du même délai, voir à prouver avec des documents justifiés la légalité de sa voiture.

49- VOITURE ILLÉGALE pénalités

Toute voiture ou pilote qui sera trouvée non-conforme à la réglementation en vigueur pour sa catégorie sera pénalisée de la manière suivante:

A) Pour toute infraction concernant la légalité du moteur, du carburateur, de la transmission, du système électrique et du différentiel et des pneus non marqués, la voiture et le pilote seront DISQUALIFIÉS, en conséquence pas de points ni bourse pour le programme concerné.

B) Pour tout **refus d'inspection** ordonnée par le directeur des compétitions ou par protêt, la voiture et le pilote seront DISQUALIFIÉS entraînant la perte de la bourse de la journée et des points accumulés depuis le début de la saison en cours.

C) Lors d'une **deuxième DISQUALIFICATION** (ne pas confondre avec pénalité) au cours d'une même saison, la bourse de la journée et tous les points accumulés au cours de la saison seront radiés.

D) pour toute irrégularité autre que celles mentionnées ci-dessus, le pilote ou la voiture sera positionnée à la dernière position de la course concernée. Les points attribués seront ceux de la dernière position, sans bourse.

50- DÉLAI

La direction pourra, dans certains cas mineurs, **signalés AVANT la course**, donner un délai d'une semaine pour remplacer une pièce non conforme. À ce moment, un avis de délai écrit sera remis au pilote de la voiture et des points de pénalité seront enlevés. La voiture devra alors partir en arrière du peloton en qualification et en finale. Le pilote sera protégé contre un protêt sur l'item autorisé seulement.

51- VISITEURS

Dans le cas de courses de type ''invitation'', où des pilotes d'autres organisations ou autres pistes nous rendront visite, la direction se réserve le droit d'accepter certaines différences sur ces voitures en visite d'essais, par ex. : Pare-brise en grillage ou autres items mineurs.

52- RÉSULTAT, PROTÊTS ET DÉPÔT REQUIS

Aucun argument verbal de la part d'une équipe adverse ne sera considéré concernant la légalité de la voiture. Seul un PROTÊT écrit et signé par le pilote, conforme à l'art. 55 sera accepté.

53- RÉSULTAT DE COURSE

Tout protêt doit être rempli sur la formule officielle de protêt de l'Autodrome St-Eustache (qui sera le seul document accepté) et remis exclusivement au directeur événements NASCAR, HOWARD ROMANADO, dans les 15 minutes suivant l'heure officielle de la fin de la course de la division concernée. Toute autre forme de procédure sera refusée.

Seul un pilote qui a compétitionné dans la course concernée peut loger un protêt contre un seul pilote qui a obtenu un meilleur résultat que lui seulement. (ex: le 2^e ne peut protester le 3^e). Le protêt doit être signifié sur la formule officielle de l'Autodrome St-Eustache et accompagné du dépôt requis, dans le délai requis. 5 items maximum par protêt.

54- PROTÊT : DÉPÔT REQUIS

150\$, pour un protêt non-visuel ne nécessitant aucun désassemblage;

300\$, pour enlever une tête et l'inspecter;

500\$, pour défaire le bas du moteur non-scélé et inspecter le cam par ordinateur

300\$, non remboursable pour faire ouvrir une transmission par un spécialiste.

1,200\$ plus les frais du dynamomètre s'il y a lieu, pour démanteler un moteur scélé ou un moteur qui a déjà subi avec succès une inspection **pour le même item** sur protêt durant la saison.

AUCUN FRAIS, pour un protêt visuel logé avant la course, aucune mesure et aucun désassemblage logé **avant** la course

Note : Les pneus, roues et autres pièces interchangeables rapidement ne sont pas protégées par l'article précédent et, toute voiture prise avec des irrégularités sur ces items sera sujette à sanction.

Toute dépense relative à des frais d'inspections effectués à l'extérieur demandées par le protestataire seront aux frais de ce dernier et devront être acquittés (et non remboursables) lors de la signature du protêt en plus du dépôt exigé.

TOUTE DEMANDE **AUTRE** QUE CE QUI EST MENTIONNÉ CI-DESSUS DOIT ÊTRE APPROUVÉE PAR LE DIRECTEUR DES ÉVÉNEMENTS NASCAR HOWARD ROMANADO.

55- QUI ASSISTE AU PROTÊT?

1- Le protestataire et un expert de son choix

2- Le protesté et 2 mécaniciens de son choix, aptes à démanteler les pièces protestées. Seules les pièces citées sur la formule de protêt seront montrées au protestataire, rien d'autre. Toute autre pièce illégale, même non mentionnée au protêt, que pourrait découvrir l'inspecteur technique enchaînera une disqualification de la voiture.

56- OÙ SE DÉROULE LE PROTÊT ?

Dans le garage d'inspection de l'ASE ou tout autre endroit autorisé par l'ASE.

57- ARGENT DU PROTÊT

L'Autodrome St-Eustache remboursera le protestataire si la voiture inspectée est déclarée illégale moins les frais encourus par l'ASE.

Si la voiture est déclarée légale, le dépôt requis pour le protêt sera remis au pilote de la voiture protestée moins les frais encourus par l'ASE. Les frais de mesures extérieurs sont aux frais du protestataire et non remboursables.

AUCUN REMBOURSEMENT au pilote protesté si, même s'il gagne son protêt, les inspecteurs trouvent des pièces illégales sur la voiture (ex : protêt sur « cam », cam légal, mais crank ou autre illégal).

58- REFUS D'INSPECTION

Tout pilote qui refusera qu'on inspecte sa voiture suite à un protêt ou à une demande des officiels sera automatiquement disqualifié et ne pourra pas compétitionner tant et aussi longtemps que les officiels n'auront pas pu inspecter à nouveau la voiture aux frais (100\$) du pilote. Il perdra alors tous ses points accumulés de la saison.

59- ANNULATION ET DÉROULEMENT DE PROTÊT

La direction annulera le déroulement du protêt si les procédures ne sont pas suivies de part et d'autre. Des gestes et paroles déplacées ou toute autre sorte d'indiscipline de la part de l'équipe qui loge le protêt entraînera un arrêt instantané des procédures et la voiture sera déclarée légale. Par contre la même attitude de la part de l'équipe protestée entraînera également l'arrêt des procédures et la disqualification de l'équipe protestée. À ce moment le dépôt sera remis à l'équipe gagnante du protêt.

AUTRES GÉNÉRALITÉS

60- DISCIPLINE ET COMPORTEMENT

SEUL LE PILOTE de l'équipe pourra discuter avec un officiel et il sera tenu responsable des faits et gestes de ses équipiers sur le site. Il est interdit à tout pilote ou membre de son équipe de se présenter à l'emplacement d'un autre compétiteur dans les puits. Aucune impolitesse ou insulte envers un officiel, quel qu'il soit, ne seront tolérées sous peine d'amende :

1^e offense : 100\$

2^e offense : 200\$ et disqualifié pour la journée

Un avis signé d'un membre de la direction sera acheminé par courrier recommandé au pilote fautif.

61- BATAILLE et CAUTION

Suspension automatique d'un minimum d'un programme et amende minimum de \$250 pour l'instigateur d'une bagarre qui devra verser ensuite une caution d'un minimum de 500\$ afin d'être réadmis de nouveau dans les puits, cette caution sera chargée au pilote de l'équipe dont les personnes impliquées font partie. Toute équipe trouvée coupable une deuxième fois perdra sa caution et tous ses points de la saison.

62- ARGENT DES CAUTIONS

Les montants perçus en cautionnement sont retenus pour une période d'un an, puis remis au cautionné si aucune autre infraction du même type n'a été commise de sa part.

63- COUVRE-FEU

Les autorités municipales et provinciales nous imposent un couvre-feu à 23h00, le programme de courses devra être terminé à cette heure. Pour cette raison, le directeur de course se réserve le droit d'écourter une course jugée trop longue, suite à des arrêts ou autres incidents, et qui pourrait compromettre la tenue de la course principale de la soirée, ou écourter la course principale en raison d'un trop grand nombre d'arrêts de course, ou pour toute autre raison hors de son contrôle. À ce moment, le meneur de la course sera déclaré vainqueur, si le nombre de tours dépasse la mi-course, plus un tour.

64- ESPACE COMMANDITAIRE

Pour toutes les catégories, l'espace entre la roue avant et la portière de la voiture, des deux côtés, ainsi que le haut du pare-brise doivent être réservés en priorité pour les autocollants des commanditaires du fond de points (s'il y a lieu) de la division. **Ces autocollants devront être apposés dans l'ordre établi par la direction.**

64A- ESPACE ÉCUSSENS DES COMMANDITAIRES

Tous les pilotes de chaque division NASCAR doivent porter l'écusson NASCAR Whelen sur son habit de course ainsi que l'écusson du commanditaire de la série s'il y a lieu.

65- BOURSES et TROPHÉES

Ceux qui participent à deux catégories doivent conserver leurs reçus d'entrée et doivent les montrer à la préposée à la paye pour encaisser plus d'une paye. « Un reçu inscription par paye ».

DIVISIONS LÉGENDE MODIFIÉE, SPORT COMPACTE et Mini-Stock :

Les trophées pour les 3 premiers sont remis après l'inspection dans le garage technique.

DIVISIONS LÉGENDE MODIFIÉE ET SPORT COMPACTE :

Les bourses de ces divisions sont disponibles aux deux (2) prochains programmes de course lors de l'accréditation du pilote à la billetterie sur présentation d'une preuve d'identité. Il est de la responsabilité du pilote de se procurer sa bourse du dernier programme sinon il la perdra.

DIVISION SPORTSMAN :

Les trophées pour les 3 premiers sont remis au podium d'honneur après la finale.

Les bourses seront disponibles à partir du jeudi suivant la course aux bureaux de l'Autodrome St-Eustache entre 12h00 et 16h00 et ce, jusqu'aux deux (2) prochains programmes de course lors de l'accréditation du pilote à la billetterie sur présentation d'une preuve d'identité.

DANS TOUS LES CAS : AUCUN DÉLAI pour ramasser votre bourse ou trophée. Aucune bourse ne sera conservée.

66- FOND DE POINTS

Les 5 premiers au championnat de chacune des 3 divisions NASCAR recevront un fond de points directement de NASCAR. La remise des trophées et autres mérites de fin de saison, toutes classes confondues, s'effectue au GALA DES CHAMPIONS. Aucune remise aux pilotes absents, aucune remise à une autre date.

66A- RECRUE DE L'ANNÉE

Pour les pilotes de la division I - NASCAR Sportsman : - Tout pilote qui est détenteur pour la première fois d'une licence NASCAR Sportsman dans la division I est éligible au titre de la recrue de l'année par NASCAR.

Pour les pilotes de la division II - NASCAR Légende Modifiée, de la division III - NASCAR Sport Compacte et Mini-Stock ASE : - Tout pilote qui est détenteur d'une licence et qui participe à 3 courses ou plus dans sa catégorie dans la même saison est éligible au titre de la recrue de l'année décernée par l'Autodrome St-Eustache au Gala des Champions de fin de saison.

67- COURSES DE STYLE « TOURING »

Aucune pratique n'est permise avant un événement à une autre piste que l'Autodrome St-Eustache où une classe ira compétitionner dans la saison sous peine de sanction.

68- DANS TOUS LES CAS, EN CAS D'INCERTITUDE OU LITIGE

NOUS VOUS RECOMMANDONS DE CONSULTER OU DEMANDER À L'OFFICIEL DE VOUS MONTRER DANS LE LIVRE DE RÈGLEMENTS, LE OU LES ITEMS CONCERNANT TOUT LITIGE VOUS IMPLIQUANT.